

Marseille : les 826 antennes relais enfin sous contrôle

La Ville s'est dotée d'un appareil de mesure des champs électromagnétiques

Installé au centre de la cour de récréation de l'école maternelle des Bergers (rue Perrin-Solliers dans le 6^e) l'appareil mesure depuis lundi les ondes électromagnétiques émises par une superbe antenne relais installée sur le toit de l'immeuble qui surplombe l'établissement. Les mesures sont retranscrites sur un ordinateur qui livrera ses résultats dans quelques secondes. L'enregistrement des ondes s'est fait en continu depuis lundi matin. Le moment tant attendu arrive.

Françoise Gaunet-Escarras, adjointe déléguée à l'Hygiène et à la Santé et Evan Fierro, ingénieur, lisent les résultats: **pas une fois la mesure n'a dépassé 0,15 volt par mètre.** " Cela est très rassurant lorsqu'on sait que les normes européennes sont fixées entre 49 et 52 volts par mètre. En nous équipant de cet appareil, nous avons voulu anticiper et voir s'il y a risque sanitaire ou pas" déclare Françoise Gaunet-Escarras.



Evan Fierro, ingénieur informaticien dans le service municipal de logistique générale procède, sur son ordinateur, à la lecture des résultats des mesures des champs électromagnétiques de l'antenne située au-dessus de l'école des Bergers.

© DR PATRICE MAGNIEN

Après Brest, Marseille est la deuxième ville française à s'équiper de "l'insite box" mis au point par la société bretonne Antennessa. Il a été installé à l'école des Bergers à la demande du collectif des parents d'élèves inquiet de la présence d'une antenne relais au-dessus de la tête de leurs enfants. "La Ville a immédiatement répondu à la sollicitation des parents d'élèves. Maintenant reste à savoir si les chiffres sont vraiment rassurants. En effet, nous ne savons pas comment les normes sont établies, les parents vont sans doute demander la comparaison de ces mesures avec d'autres. Nous avons cependant fait un grand pas en avant" souligne Marthe Sebag, la directrice de l'établissement.

La plus grande concentration d'antennes relais se trouve dans le centre-ville "il y en a une tous les cinquante mètres environ" précise Evan Fierro qui établit leur nombre total, sur le territoire urbain, à 826. La présence de plusieurs antennes sur un seul site n'augmente pas le nombre des ondes émises. "Les trois opérateurs étendent leurs services, ils construisent de nouveaux sites pour mailler leurs réseaux. Dans une charte commune établie en 2003, la Ville leur a demandé d'utiliser des antennes multibandes afin d'en diminuer le nombre" ajoute-t-il.

Ces premiers tests ont été faits sans en prévenir les opérateurs afin qu'ils ne puissent pas intervenir sur leur installation.

La même précaution sera prise pour les mesures à venir. "Nous tenons à avoir une action totalement transparente qui permet tout à la fois l'expansion des réseaux hertziens et la prise en compte de l'inquiétude de la population" conclut Françoise Gaunet-Escarras.

Bernadette Spagnoli (bspagnoli@laprovence-presse.fr)

Ndlr de Next-up : **pas une fois la mesure n'a dépassé 0,15 volt par mètre** ([non extrapolée](#))

Next-up demande ECOFORUM d'effectuer une contre-mesure afin de confirmer ou d'infirmier ce chiffre qui par expérience et par étude de la zone concernée nous paraît par du tout conforme aux réalités.

Next-up n'excluant pas la pose ultérieurement à cet endroit d'un mouchard certifié et étalonné en connexion à internet afin de montrez en direct et en temps réel aux Marseillais la réalité des chiffres des irradiations en CEM.